



COMMUNE DE MOISSAC-BELLEVUE

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le 23 JUL. 2020

ID : 083-218300788-20200720-2020_32-BF

NOTE SYNTHETIQUE – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la Commune de MOISSAC-BELLEVUE ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif est consultable en Mairie de MOISSAC-BELLEVUE, aux heures d'ouverture.

Le Compte Administratif 2019 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune de MOISSAC-BELLEVUE entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier. Lors de la séance du 20 juillet 2020, le Conseil municipal a adopté par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION (le Maire ne prenant pas part au vote conformément au CGCT), le compte administratif 2019 qui constate les résultats de l'exécution du budget 2019.

Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire invite à ce qu'au Budget Primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond.
- Les recettes prévisionnelles soient estimées a minima, soit entendues comme un plancher.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux.

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux.

Les recettes totales de fonctionnement pour l'exercice 2019 s'élèvent 630 206.33 € (671 700 € inscrits au budget 2019).

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 6.07 % par rapport aux recettes inscrites.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses totales de fonctionnement pour l'exercice 2019 s'élèvent à 585 599.46 € (929 104.52€ inscrits au budget 2019).

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 37 % par rapport aux crédits ouverts.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Pour 2019, la capacité d'autofinancement est de 44 606.87€

DEPENSES 2019		RECETTES 2019	
Nature des dépenses	Montant	Nature des dépenses	Montant
Charges à caractère général	175 907.05	Atténuations de charges	2675.57
Charges de personnel	197 276.37	Produits des services	98 021.28
Atténuation de produit	81 052.56	Impôts et taxes	363 716.97
Autres charges de gestion courantes	71 991.42	Dotations et participations	35 346.29
Charges financières	5 273.05	Autres produits gestions courantes	122 406.22
Charges exceptionnelles	24 398.23	Produits exceptionnels	8040.00
Opérations d'ordre et amortissements	29 700.78		
TOTAL	585 599.46	TOTAL	630 206.33

Nous avons tout de même réalisé 7.6% de recettes en plus que de dépenses.

Fiscalité :

Concernant les ménages, les taux d'impositions locaux ont été maintenus en 2019 :

- Taxe d'habitation : 14.81
- Taxe sur le foncier bâti : 10.00
- Taxe sur le foncier non bâti : 52.43

Le produit de la fiscalité locale en 2019 s'élève à 263 901€

Les dotations de l'Etat :

La dotation Globale de fonctionnement est la principale dotation versée par l'Etat à la commune. La baisse massive de cette dernière et la ponction du Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) rendent l'équilibre budgétaire de la commune des plus tendu. Le budget 2020 a été très difficile à boucler.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune. Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent. Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les déclarations préalables (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

Au niveau des dépenses d'investissement : 79% des dépenses prévues au budget 2019 n'ont pas pu être réalisées.

En cause :

- Le retard pris par le marché de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
- Le retard pris dans le dossier de la construction d'une nouvelle station d'épuration
- Les travaux de renforcement EDF au chemin des courts repoussés car problème administratif au niveau de l'indivision de propriétaires de parcelles.

Au niveau des recettes d'Investissement, les travaux pour les réseaux et la station d'épuration n'ayant pas démarrés, l'emprunt n'a pas été réalisé.

Toutefois un emprunt de 112 000€ sur 20 ans a été contracté pour acquérir un immeuble permettant la mise aux normes du bistrot de pays « Le Bellevue » et un logement de fonction pour ses gérants.

Les dépenses d'investissement 2019 représentent 328 535.98

Les recettes d'investissement 2019 représentent 421 913.07

Vue d'ensemble de la réalisation de la section d'investissement

DEPENSES 2019		RECETTES 2019	
Nature des dépenses	Montant	Nature des dépenses	Montant
Immobilisations incorporelles	17 930.46	Subvention	121 456.14
		Emprunts reçus	159 800.00
		Immobilisations corporelles	9 539.53
Immobilisations corporelles	258 495.49	Dotations fonds divers	68 078.77
Immobilisation en cours	32 574.94	Dotations fonds divers Réserve	30 267.85
Remboursement Emprunts	19 535.09	Dépôts et cautionnement reçus	3 070.00
		Opérations d'ordre	29 700.78
TOTAL	328 535.98	TOTAL	421 913.07
Résultat de clôture 2018 : - 17 642.85			

Nous avons tout de même réalisé 28.4% de recettes en plus que de dépenses.

Les crédits inscrits au budget 2019 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2019 sont distingués dans le Compte Administratif dans une colonne « restes à réaliser » (dépenses engagées non mandatées). Ainsi 420 000 € de travaux sont reportés de 2019 sur 2020. Ces crédits auraient dû permettre le démarrage de travaux en début d'année 2020, sans attendre le vote du budget primitif 2020, l'épidémie de COVID19 en a décidé autrement.

Au même titre que les dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2019 peuvent être reportées, par le biais des restes à réaliser (recettes certaines - titres non émis), à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 162 000 €. Elles correspondent aux subventions restant à percevoir.

Etat de la dette

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 22 016.54 €.

Tableau récapitulatif d'exécution du budget de l'année 2019

Budget Principal	Résultat Clôture Exercice 2018	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat clôture 2019
INVEST	- 17 642.85	0.00	93 377.09	+ 75 734.24
FONCT	287 672.37	30 267.85	44 606.87	302 011.39
TOTAL	270 029.52	30 267.85	137 983.96	377 745.63

Le Compte administratif 2019 concorde avec le compte de gestion du Trésorier.